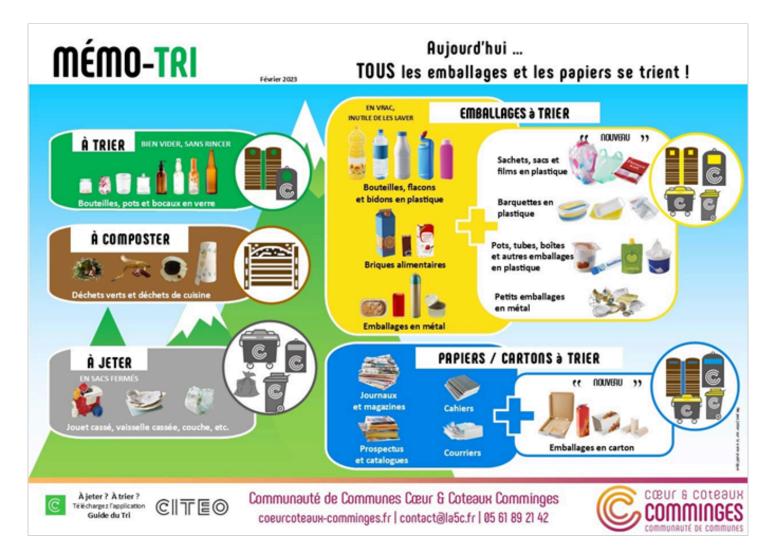
## Savoir trier

Des colonnes de tri sont à votre disposition sur le parking du stade, pour y déposer vos emballages à recycler : verre, journaux, cartons, et également une colonne pour collecter les vêtements.



A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, il convient que chaque particulier assure la gestion de ses biodéchets (compostage).

Pour réserver un composteur cliquez ci-dessous

https://forms.office.com/pages/responsepage.aspx?id=Ng0LGLA6n0GAx\_\_xX3RWtoi0MGdI9R1NsdIVCiE5MINUODA0WFpUVDE0NVE2SUNJV0pW7

# MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL POUR COMPOSTER LES BIODÉCHETS

Offre réservée aux habitants et associations du territoire

(Secteurs Aurignac, Boulogne-sur-Gesse, L'Isle-en-Dodon, Montréjeau, Saint-Gaudens) \*

La Communauté de Communes Cœur Coteaux Comminges vous accompagne pour valoriser vos biodéchets

### Pour les foyers avec un extérieur :

Composteur individuel

ET / OU



à la cuisine déchets allmentaires avant leur vidage dans le composteur

#### Biodéchets :

- Déchets alimentaires
- Déchets végétaux

#### Guide offert



Pour les appartements :

Lombricomposteur Déchets alimentaires

## Inscription obligatoire avant le retrait du matériel :

Par téléphone au service déchets :

**5** 05 61 94 74 41

5 ou 05 61 67 98 41

Sur Internet

ou

lien: bit.ly/3RHgi0l

scan QR code:



#### Distribution:

- Sur RDV du lundi au vendredi | 9 h 12 h & 14 h 16 h
- Lieu au choix :
  - -Boulogne-sur-Gesse | Services techniques | Boulevard J. Mujica Saint-Gaudens | Services techniques | 739 route du Circuit
- Règlement possible par carte bancaire, chèque ou en numéraire
- Matériel contenant dans le coffre d'une voiture
- Un dispositif par foyer tous les 5 ans
  - d'infos: www.coeurcoteaux-comminges.fr
- \* Justificatif à produire : pièce d'identité + factures < 3 mois (électricité, eau, téléphone...)



